

Daniel Vaillant accord une subvention exceptionnelle pour la construction d'une nouvelle mairie Suite à l'incendie qui a ravagé la mairie de CHAMBON-LA-FORÊT, M. Jean-Pierre SUEUR, sénateur du Loiret, était intervenu auprès de M. Daniel VAILLANT, ministre de l'Intérieur pour lui demander de bien vouloir attribuer une subvention exceptionnelle à la commune de CHAMBON-LA-FORÊT afin de contribuer à la reconstruction d'une nouvelle mairie. En réponse à cette intervention, M. Daniel VAILLANT vient d'informer M. Jean-Pierre SUEUR qu'en dépit du « caractère limité des crédits disponibles » sur le chapitre budgétaire correspondant il avait décidé d'attribuer à cette commune une subvention de 25 000 €.

Thème : COMMUNES DU LOIRET